SPEPT
ZAC de Cap Malo
Avenue du Phare de la Balue
35520 La Mézière

Parc éolien de la Plaine du Tors

Communes de Val-de-Saâne, Belleville-en-Caux, Calleville-les-Deux-Églises et Saint-Vaast-du-Val

(Département de la Seine-Maritime)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

P.J. n° 48 selon le Cerfa N° 15964*01

Plan d'ensemble du projet 1/1000

Éolienne E2

Code de l'environnement - Article D181-15-2 :

"Le dossier est complété des pièces et éléments suivants : 9° Un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut, à la requête du pétitionnaire, être admise par l'administration"

Projet éolien :

- Éolienne (virole = 6,9 m de diamètre)
- Massif (fondation = 24 m de diamètre)
- Survol des pales (60 m de rayon)
- Réseau enterré inter-éolien
- Chemin d'accès à créer et plateforme de levage (55x30m)

Affectation des terrains :

- Terre cultivée
- Chemin rural

Réseaux existants :

- Réseau d'eau enterré STGS
- Réseau enterré Orange

Limites administratives :

- Parcelle (DGI)

Réalisation cartographique par :

Date : octobre 2019
Source : IGN © BDORTHO ; DGI ; OptiGéo
Échelle : 1/1000 - pour conserver cette échelle, document à imprimer au format A3

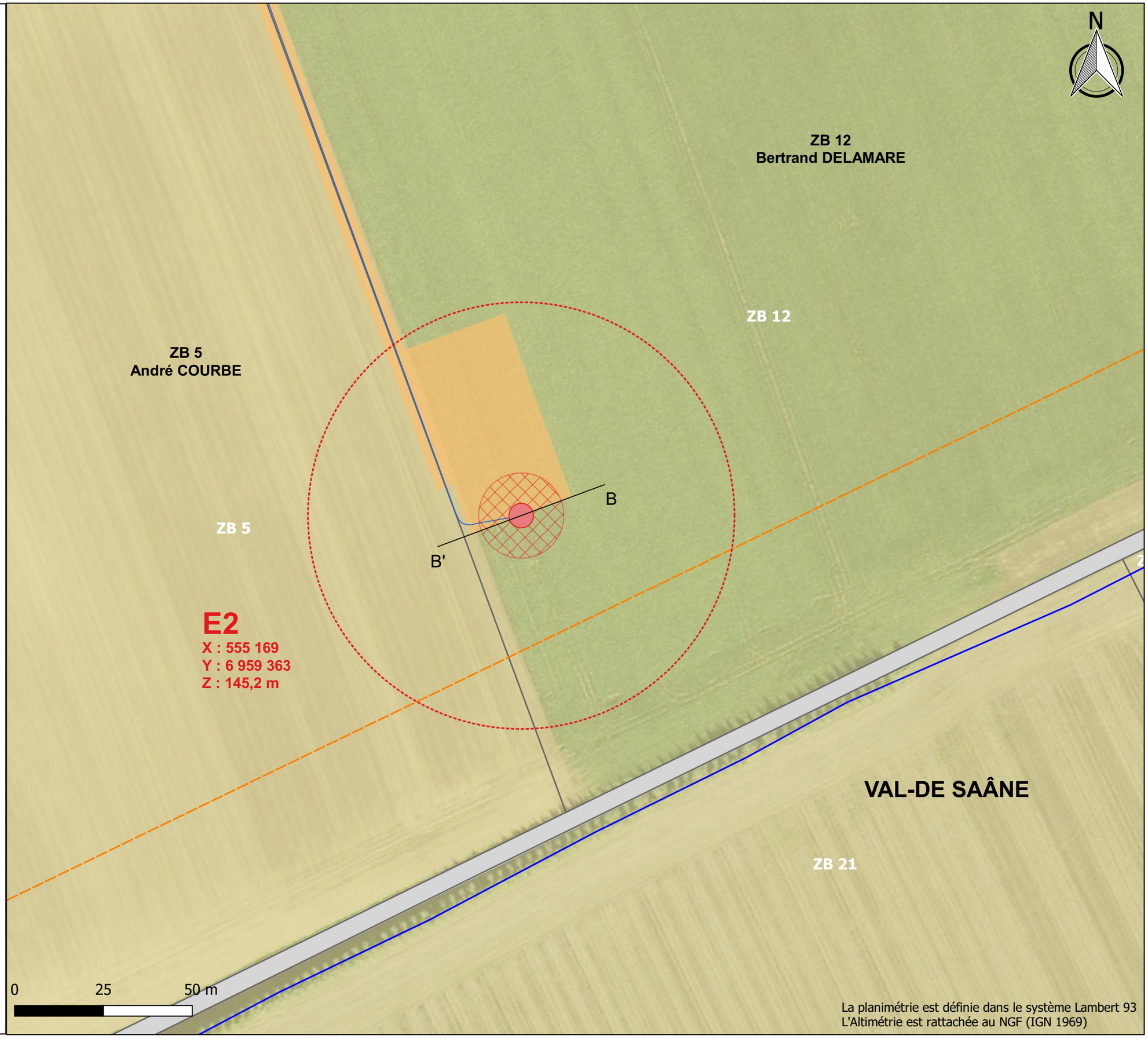

La planimétrie est définie dans le système Lambert 93
L'Altimétrie est rattachée au NGF (IGN 1969)